



Compte rendu du Comité Directeur du 21 juin 2009

Adopté lors du comité directeur du 20 septembre 2009

CISP de Ravel – PARIS

Membres présents (14)

Virginie Blum, Charlotte Bouchet, Michel Chariau (arrivé à 9H10), Marie-France Charles, Christophe Dodin, Michel Ediard, Fabrice Erdinger, Pascal Larminach, Gérard Lecourt, Chantal Lenfant, Alain Matton, Thomas Poirson, Joël Poulain, Jean-Paul Ters.

Membre de droit (1) - Gilles Nédélec – Directeur technique national

Membres absents excusés ayant donné pouvoir (3) :

Christian Vuillet (pouvoir à Marie-France Charles), Vincent Frey (pouvoir à Thomas Poirson), Mickaël Blanchard (pouvoir à Jean-Paul Ters)

Membres absents excusés (2) : Rémi Gueorgiou, Jacques Leroy

Invités (2) : Hervé Letteron - DTNA

A partir de 10 h - Edmond Széchényi, contrôleur national des WOC et Pierre Durieux, coprésident des WOC

La réunion commence à 08 h 15 heures

Président de séance : Jean-Paul Ters – Secrétaire : Gérard Lecourt – Joël Poulain

Pour cette séance, 17 voix sont représentées sur 19 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le Comité directeur peut valablement délibérer

Compte-rendu du Bureau directeur du 14 Mai 2009. Gérard Lecourt. Adopté

Compte-rendu du Comité directeur du 29 mai 2009. Gérard Lecourt

Les membres demandent des rectifications et précisions. Les documents reçus par les membres du CD avant la réunion sont précisés.

Vote : POUR : 10 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 6. Adopté

Fonctionnement du Comité directeur. Chantal Lenfant

Chantal Lenfant évoque un problème de gouvernance du BD et du CD, par rapport aux réunions et à leur structuration. Gérard Lecourt invoque un manque de confiance dans le travail des commissions. On refait le monde à chaque CD.

Gérard Lecourt lui répond que ce système, prévu par nos statuts et RI, Bureau exécutif = affaires courantes - Comité directeur = décisions engageant la politique fédérale, a été mis en place par l'équipe élue. Il est conscient qu'il y a des difficultés de fonctionnement parce que nous sommes des bénévoles et que nous manquons de maîtrise dans nos dossiers. Il faudrait réfléchir à une structuration du siège qui passe par un directeur administratif, financier et juridique qui nous fait cruellement défaut. Les finances sont aussi à prendre en compte. A quoi ça sert de réunir 21 personnes sur des sujets qui ne concernent qu'un faible nombre.

Faire des CD non structurés où les commissions n'envoient pas leur projet à la lecture des membres à l'avance est contre productif. Il nous faut nous astreindre à des fonctionnements plus rigoureux. La plupart des textes étudiés aujourd'hui ont été adressés au secrétariat, quand ils l'ont été, dans la semaine.

Chantal Lenfant souhaite une réunion mensuelle téléphonique du CD et une réflexion collective.

Plusieurs membres du CD disent s'être engagés pour une réunion tous les 3 ou 4 mois maximum, sûrement pas pour une réunion mensuelle, pas même téléphonique.

Michel Chariau souhaite un plan de travail annuel, un ordre du jour actualisable et des décisions concrètes. Joël Poulain propose qu'une date de réunion téléphonique entre 2 CD soit précisée suffisamment à l'avance, ce qui semble difficile, une réunion téléphonique se faisant plutôt en cas d'urgence.

Marie-France Charles pense qu'une plus grande réflexion sur la politique fédérale doit exister ; l'avenir de la Fédération et sa structuration sont fondamentaux.

Alain Matton : c'est un travail de commission.

Michel Ediard : une préparation du travail en BD est importante.

Gilles Nédélec: le CD doit donner un cadre de travail aux commissions, ce travail étant remis en cohérence par le CD, tenu au courant des avancées de ses travaux.

Gérard Lecourt propose :

- réunion de BD tous les mois ou quand les circonstances le nécessitent.

- réunion de CD tous les 2 mois si nécessaire, sur des thématiques et sujets étudiés auparavant - il faut un travail de commissions concret et réparti dans le temps. Un calendrier sera établi en BD avec un échéancier. Les documents doivent être adressés 15 jours avant autrement ils ne seront pas abordés. Le Président de la commission doit être précis et concret en CD. Présence non obligatoire de tous les membres mais pouvoir pour avoir le quorum.

Jean-Paul Ters : La proposition de Chantal Lenfant n'est pas retenue, on reste à la réunion trimestrielle du CD pour le moment. Pas de réunion téléphonique, sauf exception commandée par les événements.

Communication. Virginie Blum

Le forum devrait mieux fonctionner (voir avec Vincent Frey)

Meilleure prise en compte des participants loisirs : participation au salon « Bougez » avec un flyer.

Chantal Lenfant a eu des contacts avec des organisateurs d'événements sportifs (ASO, Merell Oxygen...).

Virginie Blum : développement de la marche nordique, des coachs athlé-santé pour un nouveau public, capté par la FFA ; nous devons accueillir dans les clubs ces nouveaux types de public.

Communiquer sur les initiatives locales concrètes pouvant être généralisées. Donner des méthodes, des outils aux clubs (des visuels de la FFCO, affiche à compléter par le club, des communiqués, etc.).

Michel Ediar : pour augmenter le nombre de pratiquants analyser les recettes gagnantes et les diffuser.

Virginie Blum : Ajouter à la labellisation des clubs un item sur la qualité de l'accueil loisir. Un questionnaire aux ligues sur le sport pour tous, objectif de l'olympiade. Le site internet n'est orienté que sport compétition masculin, le féminiser + ajouter un article de motivation médicale vulgarisé sur les bienfaits de la CO. Incitation, par insertion de certains points dans la labellisation des clubs, au développement, à l'entraînement, etc.

Le portail : que les structures vérifient la mise à jour des informations les concernant.

Chantal Lenfant : fera des propositions pragmatiques pour septembre

Conventions avec les affinitaires. Gérard Lecourt

Convention nationale avec l'UNSS : **Adoptée après avoir rajouté un paragraphe sur les documents techniques et pédagogiques produits par la FFCO**

Convention locale avec l'UNSS : **cette proposition sera soumise aux organes déconcentrés**

Convention nationale avec la FFSU : **Adoptée**

Convention FFH/FFCO. Gérard Lecourt

A modifier : les licenciés Handisport voulant concourir pour un titre d'O'précision doivent prendre une licence FFCO (l'inverse étant déjà acté dans la convention).

Demande de la commission O Précision : envoi d'une sélection aux WTOC 2009 et d'une délégation d'observateurs.

Le comité directeur réaffirme ses priorités contenues dans le projet pour l'olympiade 2009/2012. L'O Précision doit faire la preuve de son existence avant d'être considérée comme une discipline pouvant prétendre à une représentation compétitive internationale. Il faut structurer cette pratique au niveau local. Actuellement la pratique handi est trop marginale.

Le comité directeur n'imposera pas aux organisateurs des championnats de France d'été, de mettre à leur programme le challenge d'O Précision. Ils seront invités à le faire.

Pour ce qui est d'envoyer une équipe d'observateurs en Hongrie en 2009, ceci n'est pas du ressort du comité directeur mais du CA des WOC 2011. Le courrier est transmis aux présidents des WOC.

Equipements sportifs. Thomas Poirson

Le Président de la commission après avoir informé le comité directeur des travaux de sa commission, propose d'abandonner les redevances cartographie et ESO. **Adopté**

La commission souhaite que chaque ligue ait un correspondant pour cette commission.

Raids multisports. Michel Ediar

Le Président de la commission propose des degrés de labellisation des raids selon le support utilisé (carte de CO conforme aux normes IOF...). Validation par la commission après communication avec les CD. Redevance d'1€ par raider proposée pour 2010, à accompagner d'explications. Michel Ediar siège au groupement : 1^{ère} réunion sur la stratégie de Com (un peu difficile) et les assurances (qui couvrirait les risques des raiders), à comparer avec notre assurance FFCO (qui pourrait être élargies avec la MAIF).

Le DTN Gilles Nédélec précise qu'au ministère la présence de la FFCO est un gage que tout va bien au groupement.

Communication HN et divers. Rémi Gueorgiou par courrier

L'encadrement des équipes de France a évolué (notamment humaines). O'VTT, entraîneurs nationaux, Club France, Règlement du haut-niveau.

Relations avec COWOC 2011.

Mise en place d'un groupe de travail sur le label "école de CO".

Le Passp'orientation. Gérard Lecourt

La proposition adoptée en BD le 14 mai sera étudiée lors du CD de septembre. Il est rappelé que les étrangers sont à considérer comme des non-licenciés et doivent s'acquitter du passp'orientation à la journée. Les organisateurs doivent mettre en place deux tarifs - licenciés FFCO et non-licenciés FFCO incluant le passp'orientation.

Chantal Lenfant relate la communication faite en ce sens en Rhône-Alpes à destination des clubs étrangers. Il doit en être de même pour tous les clubs frontaliers.

Courrier de la ligue Rhône-Alpes

Chantal Lenfant en tant que Présidente de la Ligue Rhône-Alpes nous remet un courrier qui est porté à la connaissance de tous. Outre le rappel de la situation, un paragraphe retient l'attention du Comité directeur. L'engagement de la Ligue au CD du CO-WOC est en suspens jusqu'après la réunion du CO-WOC du 22 Juin.

La Ligue Rhône-Alpes devra faire connaître rapidement sa position.

La séance se termine à 11 h

Le Président

Jean-Paul TERS

Signé : JP.Ters

Les Secrétaires de séance

Gérard LECOURT

Signé : G.Lecourt

Joël POULAIN

Signé : J.Poulain